

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 30/1939 (1939)

Artikel: Genève
Autor: Atzenwiler, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autour d'elle. Qu'importe ? n'ont-ils pas démontré leur sympathie agissante en créant naguère trois édifices devenus indispensables à la Faculté des sciences, sans mettre à contribution les finances publiques !

Un *cours de vacances* qui a obtenu de très nombreuses adhésions clôtura le centième semestre de notre « Alma-mater ». Des maîtres de l'Université et du Collège, ainsi que des professeurs externes, dont M. Rohner, du Polytechnicum, y exposèrent en des conférences très goûtées et suivies leurs vues sur « l'éducation nationale ». La brillante causerie de M. Dr Dévaud, intitulée « La notion du citoyen considérée en vue de l'Education nationale, selon l'ordre chrétien », vient d'être honorée de sa publication intégrale dans notre principal journal politique.

A peine ce cours fut-il achevé que s'ouvrit le *IV^e congrès international de l'enseignement secondaire catholique* qui réunit, à Fribourg, des délégués de 15 nations européennes. D'emblée, les congressistes se sentirent à l'aise parmi nous. Les professeurs de nos divers établissements sympathisèrent bien vite avec leurs collègues étrangers dont plusieurs avaient fréquenté notre haute Ecole. Le programme du congrès semblait avoir été composé, comme celui des cours de vacances, sous le signe des préoccupations de l'heure, en proposant maintes thèses liées à ce titre : « l'humanisme chrétien ». Son président d'honneur, S. E. Mgr. Besson, prononça un discours d'ouverture très admiré. Notre directeur de l'Instruction publique y fit une intervention sur ce sujet : « La conception chrétienne de la grandeur nationale ». En terminant cette conférence que rehaussait une puissante dialectique au service d'une remarquable élévation de pensées, M. le Dr Piller songeait, sans doute, à sa nombreuse famille pédagogique quand il déclarait : « Les éducateurs chrétiens sont ceux qui, par profession, veillent sur l'âme de la jeunesse et sur l'âme du pays. Leur mission est immense ; ils sont le cœur qui bat, qui donne la vie. Leur rôle est à envier et à admirer.

G.

Genève.

L'année scolaire 1938-39, disait M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, dans son discours aux fêtes des Promotions des écoles primaires, pourrait être appelée l'année des cortèges. « Cortège annuel entre la haie des verbes irréguliers et celle des fractions ordinaires ; cortège du 4 juin où, pour commémorer le 125^e anni-

versaire de l'arrivée des Suisses au Port-Noir, la population, écoles en tête, alla accueillir le président de la Confédération et les autorités ; cortège de l'Exposition nationale, où de nombreuses classes, après avoir envoyé ce qu'elles avaient préparé de meilleur, défilèrent devant les stands qui illustraient l'effort de tout un peuple. »

Ecole primaire.

L'école primaire genevoise a été chargée de composer, dans le stand de la *Volksschule*, la frise de l'enseignement du français comme langue maternelle. Grâce au concours de MM. Dottrens, Ludwig et Rast, directeurs d'écoles, Portier, inspecteur de dessin, et de classes de leur circonscription, nous avons pu confectionner une frise en huit tableaux illustrant l'évolution de l'enseignement du français, de la première enfance à l'adolescence.

Dans l'exposition pédagogique spéciale du Pestalozzianum, on trouve plusieurs envois des écoles genevoises : documents pour l'enseignement de l'écriture et pour l'enseignement individualisé (M. R. Dottrens), acquisition de la lecture par la méthode phonétique et par la méthode globale (M^{mes} Passello et Margairaz), étude d'un quartier de la ville, album sur la Croix-Rouge de la jeunesse (M^{me} Grange), initiation à l'enseignement de l'histoire, Genève à travers les âges (tableaux de M. G.-W. Droz), initiation à la compréhension d'un texte (M. Atzenwiler), enseignement de l'arithmétique (M^{mes} Dupont et Streuli), dessin de fleurs (M. Chapot), etc.

Plus que l'envoi de travaux, la visite de l'Exposition a tenu nos élèves en haleine dans le cours de l'année. Grâce au bénéfice de soirées scolaires, à la vente de vieux papiers, et surtout à d'importantes subventions municipales, près de 3000 élèves de la division supérieure et complémentaire (11 à 15 ans) ont passé deux jours à Zurich. Ces écoliers sont revenus enchantés de ce qu'ils ont vu et de l'accueil qu'ils ont reçu. Remercions maîtres et maîtresses qui, à la fin d'une année scolaire, se sont volontairement imposé la lourde responsabilité de conduire leurs élèves à Zurich.

Le principal effort pédagogique de cette année a été la rédaction du projet d'un nouveau plan d'études des écoles primaires. Depuis l'adoption du programme de 1923, la scolarité a été prolongée jusqu'à 15 ans, de nouveaux manuels, de nouvelles méthodes ont été introduits, et il est devenu indispensable d'adapter le plan d'études à cette situation nouvelle. Les auteurs

du projet en ont profité pour répartir la matière en trois trimestres, de façon à permettre, au terme de chacun, les revisions indispensables, et pour apporter plus d'unité dans la façon d'appliquer le programme. On s'est efforcé de donner, pour chaque branche, des indications méthodologiques détaillées qui, si elles sont comprises et suivies, permettront d'accomplir des progrès dans l'enseignement.

Le projet, œuvre de la conférence des directeurs d'école et de la direction de l'enseignement primaire, a été soumis à l'examen de plusieurs professeurs de l'Université, de la conférence des directeurs des établissements secondaires, des conférences de professeurs spécialisés dans chaque branche, des associations du personnel enseignant, etc. Bien entendu, observations et critiques n'ont pas manqué. Mais toutes, ou peu s'en faut, ont été formulées avec objectivité et surtout avec l'évident désir de servir l'école publique. Nous examinerons les principales d'entre elles au cours de la chronique de l'année prochaine.

Le renouvellement des manuels scolaires se poursuit régulièrement. Cette année, deux nouveaux manuels d'arithmétique sont sortis de presse : un manuel de calcul mental pour la division moyenne et supérieure de l'école primaire, dû à M. L. Grosgrin, professeur, avec la collaboration de MM. L. Durand et A. Richard, directeurs d'écoles, et un manuel d'arithmétique et comptabilité destiné à la division complémentaire. Dans le manuel de calcul mental, l'auteur montre, en décrivant les différents procédés, que dans ce genre de calcul, l'esprit suit le plus souvent une marche opposée à celle qui est observée dans le calcul écrit : il s'efforce tout d'abord de maîtriser des ensembles avant de passer aux détails, alors que le plus souvent, dans le calcul écrit, on part des unités pour atteindre ensuite les classes plus importantes. Cet ouvrage, clairement présenté, où les notions sont rigoureusement déduites les unes des autres, contient aussi de nombreux calculs pratiques, comme on est appelé à en faire à tout moment au marché, à la gare, en tramway, à la poste, etc. Nous sommes persuadé que cet excellent instrument de travail permettra de remettre en honneur l'enseignement du calcul mental qui, il faut le reconnaître, avait sensiblement fléchi depuis une dizaine d'années.

Le manuel d'arithmétique et comptabilité n'est pas seulement, comme l'était l'ouvrage qu'il remplace, un recueil de problèmes et d'exercices ; il comprend pour chaque notion un exposé succinct, le plus souvent illustré de croquis. Pour la division complémentaire, où la grande majorité des élèves achève sa

scolarité obligatoire, en attendant d'entrer en place ou en apprentissage, l'auteur s'est efforcé de présenter autant que possible les notions sous l'angle de la vie professionnelle. Il a fait, dans son ouvrage, une place aux questions de contrats, d'assurances, d'apprentissage, d'économie domestique et rurale.

Enseignement professionnel.

Ecole ménagère et professionnelle de jeunes filles. Comme dans les autres cantons, un groupe d'élèves de la section supérieure ménagère a procédé aux démonstrations culinaires données à l'Exposition de Zurich.

Conformément aux ordonnances fédérales, on a introduit l'étude du moulage qui, pour sa réussite, exige une connaissance parfaite de la coupe par patron. Enfin, on fera l'expérience de la méthode de coupe Kungler-Bohli, déjà en usage dans le reste de la Suisse. Un cours spécial initiera les maîtresses à la pratique de cette méthode.

Répondant à un vœu du Service médical des écoles, la direction a libéré le jeudi après-midi les élèves des ateliers. Cette expérience a été concluante.

Trop souvent les familles prennent, pour divers motifs, la liberté de faire manquer l'école aux jeunes filles. D'autre part, les jeunes filles libérées de l'école avant la fin de l'année scolaire font parfois preuve, les dernières semaines de classe, d'un fâcheux esprit. Mais dans l'ensemble, cette année a été une année d'adaptation et d'expériences qui a permis à l'école de répondre aux besoins actuels.

A l'*Ecole des métiers*, on va introduire un enseignement complet de la soudure autogène. Parmi les nombreux travaux exécutés dans les ateliers, citons l'agencement de salles et de stands au Bureau international de l'Education. On constate avec satisfaction, à l'*Ecole de mécanique*, que tous les apprentis ayant achevé normalement leurs études ont trouvé un emploi dans les meilleures usines de la place. Toutefois, l'industrie métallurgique subit une évolution très rapide que l'Ecole suit avec attention afin de pouvoir s'y adapter. Des conditions et exigences nouvelles surgissent : précision et rapidité toujours plus grandes, accroissement nécessaire de la production, emploi de nouveaux métaux et alliages impliquant l'emploi de nouvelles techniques. Il est presque impossible de faire face à ces nécessités avec l'horaire, le matériel et les crédits actuels et l'on doit donc envisager une sérieuse réforme de structure. A l'*Ecole d'horlogerie*, après la longue crise qui avait réduit son activité, on signale, ensuite

d'une heureuse reprise dans l'industrie horlogère, une augmentation sensible du nombre des élèves. Un ancien négociant en horlogerie de notre ville, M. Franki Lecomte, a légué à la Ville de Genève une somme importante destinée à créer des bourses d'apprentissage en faveur d'élèves genevois protestants.

Le doyen des *Cours professionnels*, M. Henri Duaime, est décédé en juillet 1938, à l'âge de 63 ans. Atteint d'une cruelle maladie, il exerça ses fonctions avec une vaillance extraordinaire jusqu'à l'avant-veille de sa mort. Professeur de mathématiques, statisticien distingué, il vit naître et se développer les Cours professionnels institués par la loi de 1911 et qu'il dirigea effectivement dès 1915. Il fit preuve dans ses fonctions d'un esprit clair et rapide, d'un sens aigu des nécessités, d'une grande connaissance des conditions du commerce et de l'industrie. Il maintenait d'ailleurs le contact avec ces milieux en participant à la direction de plusieurs entreprises.

Après la disparition du doyen de ces cours, le Département a achevé la réforme que M. Duaime avait lui-même envisagée dès 1930, au moment du vote de la loi sur la formation professionnelle, à savoir le rattachement de ces cours aux grandes écoles professionnelles : les cours commerciaux à l'Ecole de commerce, les cours destinés aux apprentis de l'artisanat et de l'industrie à l'Ecole des arts et métiers, dont ils constituent désormais, sous le nom d'Ecole complémentaire professionnelle, la sixième section. M. Albert Dupraz, professeur aux Cours professionnels, docteur ès sciences, a été chargé des fonctions de doyen du nouvel organisme. On peut espérer qu'en rattachant ces cours aux grandes écoles professionnelles, en modernisant le matériel et les méthodes d'enseignement, en obtenant des patrons une collaboration effective, et des apprentis un intérêt et une assiduité exemplaires, on parviendra à d'heureux résultats pour l'éducation professionnelle de notre jeunesse.

Ecole des Beaux-Arts. Les élèves de l'atelier de peinture décorative ont été invités par la Ville de Genève à collaborer, sous la direction de leur professeur, à la remise en état de la villa Bartholoni. Pendant plusieurs mois, ils ont eu à résoudre des problèmes pratiques et intéressants qui exigeaient du goût, de la précision et de la rapidité d'exécution. La direction de l'école souhaite pouvoir trouver d'autres occasions de mettre ses élèves en contact avec les conditions de la vie pratique.

Plusieurs professeurs de l'école ont présenté des œuvres importantes à l'Exposition de Zurich. Citons, au pavillon de l'horlogerie, des émaux colossaux de M^{me} Schmidt-Allard, représentant les signes du zodiaque et dessinés par M. Haberjahn. M. Alexandre

Blanchet a composé une grande peinture pour décorer l'une des parois de ce pavillon.

Ecole de commerce. Pour remplacer M. Henri Duaime, dont nous venons de retracer la carrière, M. Max Hochstaetter, licencié en mathématiques, professeur dans l'enseignement secondaire, a été nommé directeur de l'Ecole de commerce dès septembre 1938. Mathématicien distingué, ancien collaborateur de l'Institut des sciences de l'éducation, initiateur de la radio à l'école, M. Hochstaetter saura étudier les problèmes qui se posent à lui, tant sous leur aspect pédagogique que sous leur aspect technique.

La section commerciale des Cours professionnels a été rattachée à l'Ecole de commerce et placée sous l'autorité immédiate de M. Albert Nally, professeur, licencié ès sciences sociales, collaborateur dévoué de M. Duaime.

La direction de l'école désire développer la préparation des candidats genevois aux concours des administrations fédérales. Actuellement, le nombre des Genevois admis au service de la Confédération est infime. Il est normal que les autorités scolaires cherchent à créer pour nos jeunes gens des débouchés qui correspondent à l'importance économique et scolaire de Genève. D'autre part, les examens de fin d'apprentissage commercial donnent trop souvent des résultats peu satisfaisants et auxquels il conviendra de remédier.

L'Ecole de commerce souffre de la dispersion de ses classes en deux bâtiments très éloignés : celui de la rue Général-Dufour pour la direction générale et les jeunes gens, celui de Sécheron pour les jeunes filles. Elle souhaite que l'on puisse bientôt envisager la construction d'un vaste bâtiment moderne qui mettra fin à toutes ces difficultés.

Enseignement secondaire.

Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. La prolongation des vacances de nouvel an et la suppression, à fin janvier, des vacances de fin de semestre, mesure réclamée par les médecins et les sportifs, a finalement rencontré, dit M. A. Lachenal, un accueil plus froid que la neige elle-même. Après consultation, on en reviendra probablement au régime antérieur. Mais l'expérience valait d'être tentée, ne fût-ce que pour mettre au pied du mur les mécontents.

La direction se plaint de la liberté que prennent trop de parents à l'égard de l'horaire et des obligations scolaires. Pour son plaisir, pour des raisons personnelles, on n'hésite pas à demander, et parfois à prendre, des congés qui ne peuvent que nuire au succès des

études. On se demande comment des parents peuvent attendre de leurs enfants un effort sérieux et soutenu s'ils prêtent eux-mêmes la main à d'inadmissibles fantaisies.

La section de culture générale, créée il y a deux ans, pour remplacer les anciennes sections pédagogique et littéraire, continue à attirer bon nombre d'élèves à qui elle rendra les plus grands services. On prévoit dès maintenant que les jeunes filles qui auront obtenu le diplôme A de cette section pourront se présenter aux examens d'admission aux études pédagogiques (écoles enfantines).

Collège moderne. Après une belle carrière de 45 années, M. Marc Juge, doyen du Collège moderne, vient de prendre sa retraite. Stagiaire, puis sous-régent dans l'enseignement primaire, il passa dans l'enseignement secondaire après avoir obtenu le titre de docteur ès sciences naturelles. En 1900, il fut nommé maître à l'Ecole professionnelle (ancien nom du Collège moderne) et en 1922, doyen de cet établissement.

Grâce à un effort constant qui allait jusque dans les plus petites choses, M. Juge a su maintenir et développer la réputation de travail ordonné et sérieux dont cette école est justement fière.

Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Georges-Oscar Zöller, licencié ès sciences sociales, professeur d'allemand dans l'enseignement secondaire. Par son activité antérieure d'instituteur, puis de directeur d'écoles primaires, M. Zöller pourra assurer la continuité qui est souhaitable entre l'école primaire et le degré inférieur de l'enseignement secondaire. Son entrain, sa fermeté, ses qualités de cœur feront de lui un précieux animateur de ce collège de jeunes gens.

Le Collège moderne s'est préoccupé d'éducation nationale et en particulier de renseigner les jeunes gens sur les principes et l'organisation démocratiques. Sans retomber dans les arides leçons d'instruction civique d'autrefois, on peut faire sentir et comprendre à nos jeunes gens, au cours des leçons d'histoire, à propos d'un événement de l'actualité, ou d'une lecture, en quoi consiste notre patrimoine commun. Enfin, dans son dernier rapport, M. Juge revient sur la question de l'orthographe. Constatant que les jeunes gens font preuve d'une orthographe correcte dans les dictées et tout à fait insuffisante dans les autres travaux, il incrimine la composition libre qui, selon lui, est commencée trop tôt à l'école primaire. A un âge où ils n'ont pas de connaissances orthographiques, les enfants « prennent l'habitude d'écrire comme bon leur semble ». Or, l'école primaire s'élève contre cette affirmation. Jamais elle ne donne ni ne laisse prendre « l'habi-

tude d'écrire n'importe comment ». Quand, dans un travail de ce genre, l'enfant emploie un mot dont il ignore l'orthographe, la maîtresse la lui indique. Obliger l'enfant d'attendre, pour employer un mot, qu'il en connaisse l'orthographe, serait entraver considérablement son développement linguistique. Depuis les travaux de spécialistes comme Ferdinand Brunot et Charles Bally, cette conception formaliste, qui ramène tout l'enseignement de la langue à l'orthographe, est heureusement dépassée.

Collège classique. Le disgracieux garage qui masquait au passant de la rue Th.-de-Bèze la vue de la cour du Collège et notamment du porche de 1559, a heureusement disparu.

Plusieurs classes du Collège ont entretenu une correspondance suivie avec des camarades de Berne, de St-Gall, etc. ; puis les collégiens genevois sont allés rendre visite à leurs correspondants qui les ont très aimablement accueillis. De tels échanges font plus pour la défense spirituelle du pays que des discours ou des rapports interminables. Souhaitons qu'ils soient développés.

Si la Réforme (avec un R majuscule) de l'enseignement secondaire tarde à venir, en revanche on enregistre des réformes. La direction de l'enseignement secondaire étudie, en liaison avec l'Université, un projet de formation professionnelle du personnel enseignant. La conférence des directeurs secondaires, présidée par M. H. Grandjean, se réunit régulièrement pour étudier des questions de programmes, de manuels, de méthodes.

La coutume des leçons particulières données par les professeurs aux élèves, dont on a dit, parfois à tort, beaucoup de mal, continue à préoccuper une partie des parents. Il s'agit d'un problème difficile. D'une part, seul le professeur sait exactement ce qui, dans la préparation d'un de ses élèves, présente des lacunes et comment l'on peut combler celles-ci ; d'autre part, étant à la fois professeur privé et professeur public de l'élève, il est en quelque sorte juge et partie, puisque dans les notes officielles qu'il attribue au dit élève, c'est un peu de son travail privé qu'il juge. Souhaitons que le règlement annoncé par le Département permette de renoncer aux inconvénients signalés sans priver absolument d'un enseignement complémentaire les élèves qui en auraient momentanément besoin.

Université.

En des temps difficiles à tous égards, notre école supérieure, grâce à la science et au dévouement de ses professeurs, à l'appui de l'Etat et de sociétés privées, continue à rayonner comme un

foyer de recherches objectives et désintéressées. Elle comptait au semestre d'hiver 1109 étudiants, 671 Suisses et 438 étrangers. Parmi ces derniers, citons 134 Allemands, des Iraniens, des Turcs, des Polonais, des Américains. Le nombre des Français est très faible (quelques étudiants en théologie) et celui des Italiens et des Grecs nul.

Au « Dies Academicus » des années précédentes, afin de renouveler l'intérêt de cette séance, on avait donné la parole à des étudiants pour une allocution. Cette innovation, dit M. le recteur Victor Martin, n'a pas donné des résultats concluants ; aussi l'allocution estudiantine a-t-elle été supprimée cette année.

Signalons d'autre part que, dès cette année, l'Université instituera un examen radiologique d'entrée qui permettra de déceler, avant que commence le gros effort des études, les faiblesses ou lésions dont certains étudiants pourraient être atteints.

Un concours a été organisé pour la décoration murale de l'Aula. Le thème proposé était : les bienfaits des sciences et des arts. Ce fut le projet de M. Goerg-Lauresch, artiste probe et heureusement doué, qui fut retenu par le jury que présidait M. Daniel Baud-Bovy. « C'est ainsi qu'à cause de la misère des temps, dit le recteur — mais notre époque n'en est pas à un paradoxe près — nous aurons un beau vestibule tout neuf, animé d'une souple allégorie où notre esprit comme nos yeux pourront s'enchanter. »

La promenade des Bastions, qui fait un cadre de verdure à notre Université, où méditent les étudiants et où jouent les enfants, elle aussi s'est embellie. Le triste asphalté cède la place au gazon vert, et depuis quelques semaines, un jet d'eau anime les pelouses du Palais Eynard.

Si du décor nous passons à l'activité spirituelle de la maison, nous ne retiendrons que quelques faits généraux. L'Université, elle aussi, a participé à l'Exposition de Zurich. La formule dite thématique et le principe de l'exposition active, s'ils ont permis des réalisations heureuses et parfois saisissantes pour les sciences physiques et naturelles, étaient beaucoup moins favorables aux sciences morales où il est souvent difficile de concrétiser le travail de l'esprit. Le Secrétaire de l'Université, M. Hermann Blanc, docteur ès sciences économiques et sociales, vient d'établir le tome VII du catalogue des ouvrages publiés par les professeurs et privat-docents. Ce répertoire considérable montre l'ampleur du travail de recherche auquel se livre le corps professoral. Il faut citer l'effort de vulgarisation entrepris par diverses facultés. Pour remplacer les anciennes conférences publiques et gratuites, dites de l'Aula, organisées par le Département de l'instruction publique, et supprimées depuis quelques années, plusieurs facul-

tés ont essayé de mettre le grand public au courant des résultats obtenus par les spécialistes dans différents domaines.

Citons en terminant les principales modifications qui se sont produites dans le corps professoral.

L'Université a eu le regret de perdre M. Albert Richard, professeur à la Faculté de droit et ancien maire de Chêne-Bougeries, qui, outre son enseignement, vouait un intérêt éclairé à différentes institutions ; M. Marcel Minod, chef de travaux à l'Institut de botanique, travailleur infatigable et modeste, dont les recherches dépassaient de beaucoup le cadre de sa spécialité. En outre, devançant la limite d'âge, quatre professeurs ont abandonné leur enseignement : M. Alfred Lendner, professeur ordinaire de pharmacognosie, M. Max Askanazy, professeur ordinaire d'anatomie pathologique et de pathologie générale, M. Eugène Choisy, professeur ordinaire de théologie historique, M. Charles Bally, professeur ordinaire de linguistique générale et comparaison des langues indo-européennes. Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur l'œuvre de ces maîtres de grande valeur. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de relever ici l'influence profonde que M. Charles Bally a exercée sur la linguistique et sur la pédagogie contemporaines. Disciple et continuateur de Ferdinand de Saussure qui fonda l'école genevoise de linguistique, M. Bally fut le créateur de ce qu'il appela la stylistique, c'est-à-dire l'étude de l'action qu'exerce l'affectivité sur la langue. A sa dernière leçon, entouré de ses collègues, d'anciens élèves et d'amis, M. Bally fit un magistral raccourci des rapports qui existent entre la logique et la langue. La belle activité scientifique du maître n'est heureusement pas interrompue, et sa doctrine, qui consiste à voir dans la langue un système de signes mobiles et vivants, a gagné lentement, mais sûrement, nos écoles élémentaires et secondaires.

M. Jacques Courvoisier-Patry, pasteur, a été nommé professeur de théologie historique, M. André Mirimanoff, professeur de pharmacognosie, M. Hans Hausermann, professeur de langue et de littérature anglaises, M. Albert Sécheyaye, professeur de linguistique.

A. ATZENWILER.

Neuchâtel.

Enseignement primaire.

Le problème de la prolongation de la scolarité obligatoire, discuté depuis plusieurs années et à plusieurs reprises, a enfin reçu une solution. En mai 1939, le Grand Conseil a adopté la loi dont voici les dispositions essentielles :